



MANIPULATEUR EN ÉLECTRORADIOLOGIE

Activités principales

.....



Le manipulateur en électroradiologie médicale effectue des actes de radiologie ou d'imagerie médicale (scanner, IRM...) destinés à **confirmer un diagnostic** et, en cas de cancer à participer à son traitement, (séances de radiothérapie).

Il peut exercer son activité dans un établissement de santé public ou privé, en ville, dans des cabinets de radiologie diagnostique. Lorsqu'il exerce dans un service de radiothérapie, il est en mesure **d'adapter la technique de réalisation de l'examen en fonction de la prescription**.

Lorsqu'il travaille dans un établissement hospitalier, cela peut être au sein des urgences ou des services de chirurgie.

Compétences et qualités

.....



- Faire preuve de bienveillance
- Avoir le sens de l'écoute
- Avoir de l'appétence pour les technologies de pointe
- Savoir travailler et s'organiser au sein d'une équipe pluri-professionnelle
- Savoir adapter les protocoles en fonction de la prescription médicale et du contexte clinique de chaque patient

Rémunération

.....

Le salaire mensuel net d'un manipulateur radio à l'hôpital est d'environ 1 400 € en début de carrière et de 2 300 € en fin de carrière.



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Formation



Il existe deux formations pour accéder au métier de manipulateur radio : toutes deux accessibles aux titulaires du baccalauréat, elles ont une durée de trois ans :

- le diplôme d'Etat de manipulateur en électroradiologie médicale préparé dans des instituts de formation rattachés à des hôpitaux publics et délivré par le ministère de la santé. L'étudiant aura à sa charge les frais d'inscription.
- le diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique préparé dans les lycées et délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La formation est gratuite.

Evolution – passerelles



Après quelques années de pratique et une formation de cadre de santé, il peut évoluer vers des fonctions d'encadrement de service ou de formateur en institut de formation. Pour les cadres de santé, il est envisageable de se présenter au concours de directeur des soins.

Retrouvez toutes les infos concernant cette formation sur le site de la **DRJSCS** :

<http://www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr>

